

LES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE FACE AU DÉFI DE LA RSE : SORTIE DU TROISIÈME RAPPORT DE LA CENTRALE 45-2

Paris, le 28 septembre 2023 – La Centrale 45-2, le Think Tank créé et animé par Cegid, consacre son troisième rapport à la prise en compte des critères RSE par les cabinets d'expertise-comptable, à la fois en tant qu'entreprise, mais aussi dans leurs missions de conseil pour leurs clients. Lancée il y a plus d'un an, La Centrale 45-2 réunit deux fois par an un collectif d'experts autour d'une thématique donnée pour comprendre et appréhender les enjeux et mutations de la profession comptable, et donner des pistes pour y répondre

La RSE comme levier de transformation des cabinets

La performance des entreprises ne se mesure plus uniquement sur la base de critères financiers : ces dernières sont incitées à repenser leur modèle économique en fonction de leurs impacts. Ces impacts peuvent être écologiques : émissions de gaz à effet de serre, recyclage des déchets, consommation d'électricité,... mais il peut aussi s'agir d'impacts sociaux tels que l'intégration de salariés en situation de handicap ou encore ceux liés à la qualité du dialogue social.

Si les leviers réglementaires tendent à être de plus en plus précis, les entreprises sont encore contraintes de définir elles-mêmes leurs engagements en matière de RSE. Tout en transformant leur organisation, les cabinets d'Expertise Comptable doivent donc désormais appréhender un plus large champ d'intervention et se concentrer sur les activités à valeur ajoutée pour pouvoir assurer plus de conseil et un service global à leurs clients.

Le nouveau rapport de La Centrale 45-2 propose un éclairage sur ces deux volets et souligne notamment l'hétérogénéité qui existe au sein des cabinets : si certains ont conscience de leur rôle en matière de RSE, le sujet ne revêt pas encore, selon eux, un caractère d'urgence et ce sont toujours les impératifs de l'activité traditionnelle qui priment. Ces réticences s'expliquent aussi parfois par un manque de connaissances sur le sujet pour certains. Au contraire, d'autres cabinets voient dans la RSE une opportunité pour la profession de démocratiser les nouvelles responsabilités des entreprises et l'appropriation des nouvelles normes. Enfin, dans un contexte de recrutement très concurrentiel, d'aucuns estiment qu'une politique active en la matière constitue un véritable levier d'attractivité.

Lors de la dernière session de rencontres de La Centrale 45-2, Marie Georges, Directrice exécutive en charge de la *Sustainability* pour la France et le Benelux d'Accenture a introduit une série d'échanges à travers un retour d'expérience. À l'instar des précédentes parutions, plusieurs contributeurs issus de structures différentes se sont réunis pour élaborer ce rapport :

- Louis Cléon, consultant chez Cleon Martin Boichot,
- Julien Durand, associé dirigeant et expert-comptable chez Figest,
- Hervé Gbego, ancien associé chez Endrix et ancien vice-président du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables,
- Sacha Ivanovic, fondateur d'Axe-Partners,
- Axelle Montanié, déléguée Générale de la Fédération des Cabinets Intermédiaires,
- Jean-Christophe Pierres, associé du cabinet Fidaco,
- Virginie Vellut, expert-comptable associée et commissaire aux comptes au sein du cabinet BDS Associés.

« Au contact permanent de leurs clients, les cabinets d'Expertise Comptable et de commissariat aux comptes ont assurément un rôle d'aiguillon en matière de RSE. Un rôle d'autant plus pertinent que la mise en place et le contrôle d'indicateurs de performance extra financière bénéficient d'un regain de crédibilité dès lors qu'ils s'appuient sur l'intervention d'une profession réglementée et de confiance. Ce rapport est l'occasion de dresser un état des lieux soulignant l'intérêt de la RSE pour les cabinets eux-mêmes et en particulier pour leur attractivité, prémices au développement de nouvelles missions tout à la fois pour les métiers du conseil et de l'audit », conclut François Millo, Président de La Centrale 45-2 et Directeur de la Business Unit Experts-Comptables de Cegid, partenaire historique de la Profession.

Pour consulter le rapport : <https://www.la-centrale-45-2.fr/>

Un Think Tank pour accompagner la profession comptable dans son évolution

Les deux premiers rapports de la Centrale 45-2 se concentraient sur les enjeux de la digitalisation pour les cabinets d'Expertise Comptable : le [premier volet](#) était consacré aux conséquences sur les relations humaines entre les collaborateurs, le [second volet](#) portait, quant à lui, sur l'impact de la transition numérique sur l'organisation interne des cabinets.

Les rapports sont cosignés par une dizaine de contributeurs experts-comptables, ou familiers du secteur pour le côtoyer au quotidien. Les experts, issus de tous types de structures, identifient ensemble les freins, les opportunités et les solutions pour une thématique donnée à destination de la communauté tout entière.

La Centrale 45-2 s'appuie, par ailleurs, sur un conseil scientifique composé de personnalités ayant connu des mutations similaires dans un autre secteur, et qui peuvent ainsi partager leur expérience :

- Arno Pons, délégué général du Think Tank Digital New Deal
- Agnès Alazard, fondatrice de Maria Schools
- Nicolas Bouzou, économiste et co-auteur de l'ouvrage La Comédie (in)humaine ;
- Catherine de Vulpillières, directrice générale d'EvidenceB
- Pierre Gattaz, PDG de Radiall

A propos de La Centrale 45-2

Créé en septembre 2022, la Centrale 45-2 est le Think Tank créé et animé par Cegid ayant vocation à réfléchir aux évolutions du métier d'expert-comptable, en se positionnant au plus près de la réalité du terrain. En publiant régulièrement des rapports analysant les changements à l'œuvre, son objectif est d'accompagner la mutation des cabinets sous toutes leurs formes pour permettre à toutes et tous de s'épanouir dans la transformation du métier au service de leurs clients.

Contact presse :

Agence Proches
Maria Da Silva
equipecegid@agenceproches.com
+33 (0)7 60 70 23 16

Agence Proches
Olga Tess
equipecegid@agenceproches.com
+33 (0)6 69 61 80 77

Cegid - Responsable Relations Presse
Nathalie Fournier-Christol
nfournierchristol@cegid.com
+33 (0)6 49 23 83 14